



Rôle et Fonctionnement de la CSSCT

Objectifs de formation

- Comprendre les rôles et responsabilités du CSE et de la CSSCT dans l'entreprise.
- Maîtriser les missions spécifiques en matière de prévention et de gestion des risques professionnels.
- Apprendre à réaliser des enquêtes et à intervenir efficacement en cas d'accident du travail.
- Identifier les obligations légales et réglementaires liées à la santé et à la sécurité au travail.

Objectifs pédagogiques

- Exercer ses missions au sein du CSE et de la CSSCT en toute clarté.
- Identifier et prévenir les risques professionnels.
- Maîtriser les outils et procédures de gestion en matière de santé et de sécurité au travail.
- Agir en conformité avec les exigences réglementaires, notamment dans l'élaboration et l'utilisation du DUERP.

Durée : 03 jours - 21 heures

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

Tarif Inter : 1690 €

Dates :

Les 23, 24, 25 Septembre 2025

Prérequis

- Aucun

Public

- Membres du CSE et de la CSSCT.
- Managers et responsables en charge de la santé et de la sécurité au travail.

Programme

Rôles et fonctionnement du CSE et de la CSSCT

- Définir les rôles et responsabilités du CSE et de la CSSCT :

- Le fonctionnement de chaque instance.
- Les moyens alloués pour exercer leurs missions.
- Identifier le rôle spécifique du CSE en matière de santé et sécurité au travail.
- Déterminer les missions et responsabilités :
 - CSE vs CSSCT : qui fait quoi ?
 - Rôle des membres dans chaque instance.
- Distinguer les obligations légales et les responsabilités de l'employeur et des membres du CSE/CSSCT

Prévention des risques professionnels

- Identifier et comprendre les risques professionnels :
 - Définition, causes et conséquences des risques.
 - Exemples concrets de risques : psychosociaux, chimiques, mécaniques, etc.
- Connaître les acteurs et ressources en santé et sécurité au travail :
 - Services de santé au travail, DIECCTE, CGSS, inspection du travail.
- Définir les enjeux de la prévention des risques :
 - Réduction des accidents et maladies professionnelles.
 - Maintien d'un environnement de travail sûr et sain.
- Comprendre les enjeux réglementaires et juridiques liés au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) :
 - Obligations légales pour l'entreprise.
 - Processus de mise à jour et suivi.

Gestion des accidents du travail

- Réaliser des enquêtes en cas d'accident :
 - Procédures à suivre pour analyser les causes.
 - Identifier les mesures correctives.
- Gérer les situations post-accident :
 - Accompagnement des victimes.
 - Mise en place de solutions pour éviter la récurrence.
- Travailler en collaboration avec les ressources internes et externes pour une gestion efficace des risques.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
 - Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
 - Travail en sous-groupe
 - Document de synthèse remis à l'issue de la formation
 - Matériel : aucun
-

Financement

- OPCO sous conditions
 - Entreprise
 - Individuel
-

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
 - Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
 - Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
-